

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1734 - 10 décembre 1992 - 5,50 F

1492
* 1992

D 1734 AMÉRIQUE LATINE: LA QUESTION NOIRE

En ce mois de décembre doit normalement se tenir à La Havane, capitale de Cuba, une conférence internationale sur "Présence de l'Afrique en Amérique". Nous avons déjà abordé ce problème et son lourd contentieux historique (cf. DIAL D 1672 et 1710). En complément de dossier sur la question, nous donnons ci-dessous en document n° 2 le texte des conclusions du colloque qui s'est tenu à Santiago du Chili en octobre 1990, dans le cadre de la 8e Conférence ibéro-américaine des commissions nationales du Cinquième Centenaire. Texte tiré de *Apertura*, bulletin du vicariat apostolique d'Esmeraldas en Equateur, 1992, n° 1.

Comme la question indienne symbolisée par Rigoberta Menchú Tum, Prix Nobel de la paix 1992 (cf. DIAL D 1729), la question noire était sous-jacente aux débats de la 4e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain à Saint-Domingue.

Certes, le "document final" de l'assemblée aborde explicitement cette double question (cf. DIAL D 1728, document n° 4). Mais c'est en termes nettement moins vigoureux que les conclusions - non publiées - de la commission 26 sur "unité et pluralité des cultures". Une mention du problème est faite également dans le "message final", mais en termes voilés.

On regrettera que n'ait pas abouti la demande de trente-trois évêques brésiliens (dont douze archevêques) de "célébration pénitentielle" dans la cathédrale de Saint-Domingue "pour demander pardon pour les abus pratiqués à l'encontre des Indiens et des Afro-Américains au cours des cinq cents ans d'évangélisation" (communiqué du service de presse de la conférence, n° 12, 19 octobre 1992). Le cardinal López Rodríguez, archevêque de Saint-Domingue, président du CELAM et président de l'assemblée ce jour-là, n'a pas jugé bon de donner suite à la demande. Il s'est appuyé pour cela sur l'intervention d'un évêque argentin qui recommandait de "ne pas succomber à un complexe de la faute qui pourrait refroidir l'ardeur de la nouvelle évangélisation" (ibid., n° 13, 19 octobre 1992), et sur les réticences "d'autres évêques" à une initiative qui "pourrait se prêter à la manipulation de la part de faux groupes indiens, de sectes, etc." (ibid.). Le président de l'assemblée a alors rappelé que le programme liturgique prévoyait une messe pénitentielle le 23 octobre. Le jour dit, la messe était célébrée par le cardinal-archevêque de Madrid, mais en l'absence notoire, entre autres, des cardinaux Sodano et López Rodríguez, les deux premiers co-présidents de la conférence de Saint-Domingue...

L'absence de geste officiel et public a été considérée, par nombre de participants et d'observateurs, comme un refus de reconnaître le lourd contentieux qui habite la mémoire africaine des deux côtés de l'océan Atlantique. L'occasion était unique de liquider dignement ce contentieux. Elle n'a pas été saisie.

Pour sa part, Jean-Paul II a été plus avisé, ainsi qu'en témoignent les textes que nous publions en premier document de ce dossier. Le 13 octobre, à Saint-Domingue, il avait très clairement mentionné "la très grave injustice" commise envers les Africains. Le 21 octobre (entre le rejet par la présidence de la conférence de Saint-Domingue de la proposition brésilienne et la célébration pénitentielle de la messe de l'assemblée), à Rome, le pape revenait encore plus courageusement sur la question en demandant explicitement pardon pour "ce péché de l'homme contre l'homme" qu'a été la traite des Noirs, une qualification religieuse de ce qui s'appellerait aujourd'hui un crime contre l'humanité.

Note DIAL

1. Déclarations de Jean-Paul II sur la question noire

1) MESSAGE DE SAINT-DOMINGUE AUX AFRO-AMÉRICAINS, DU 13 OCTOBRE 1992

(...) La très grave injustice commise contre les populations noires du continent africain, qui ont été arrachées avec brutalité de leurs pays, de leurs cultures et de leurs traditions pour être amenées comme esclaves en Amérique, est connue de tous. Lors de mon récent voyage apostolique au Sénégal je n'ai pas voulu manquer de visiter l'île de Gorée où a été pratiquée une partie de ce commerce ignominieux, et j'ai voulu témoigner du rejet énergique de l'Eglise par les paroles que je désire rappeler ici: "La visite de la "maison des esclaves" nous remet en mémoire cette traite des Noirs que Pie II, écrivant en 1462 à un évêque missionnaire qui partait pour la Guinée, qualifiait de "crime énorme". Pendant toute une période de l'histoire du continent africain, des hommes, des femmes et des enfants noirs ont été amenés sur ce sol étroit, arrachés à leur terre, séparés de leurs proches, pour y être vendus comme des marchandises. Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont été victimes d'un honteux commerce auquel ont pris part des personnes baptisées mais qui n'ont pas vécu leur foi. Comment oublier les énormes souffrances infligées, au mépris des droits humains les plus élémentaires, aux populations déportées du continent africain? Comment oublier les vies humaines anéanties par l'esclavage? Il convient que soit confessé en toute vérité et humilité ce péché de l'homme contre l'homme." (Discours à l'île de Gorée, le 21 février 1992 - *La documentation catholique*, 5 avril 1992, n° 2047, p. 325)

2) AUDIENCE GÉNÉRALE DU 21 OCTOBRE 1992 À ROME, APRÈS SA VISITE À SAINT-DOMINGUE

(...) Par ce pèlerinage au lieu où commença l'évangélisation, pèlerinage qui a eu un caractère d'action de grâce, nous avons voulu, en même temps, accomplir un acte d'expiation devant l'infinie sainteté de Dieu pour tout ce qui, dans cet élan vers le continent américain, a été marqué par le péché, l'injustice et la violence. A cet égard, il n'a pas manqué de missionnaires pour nous transmettre des témoignages impressionnants. Rappelons simplement les noms de Montesinos, Las Casas, Córdoba, Fray Juan del Valle et tant d'autres.

Cinq cents ans plus tard, nous nous présentons devant le Christ, qui est le Seigneur de l'histoire de toute l'humanité, pour prononcer les paroles de la prière au Père qu'il nous a lui-même enseignée: "Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi" (cf. Mt 6,12).

La prière du Rédempteur s'adresse au Père et en même temps aux hommes qui ont été les victimes de diverses injustices. A ces hommes, nous ne cessons de demander "pardon". Cette demande de pardon s'adresse surtout aux premiers habitants des terres nouvelles, aux "Indios", et également à ceux qui, depuis l'Afrique, y furent déportés comme esclaves pour y accomplir les travaux les plus durs.

"Pardonne-nous nos offenses...": cette prière fait aussi partie de l'évangélisation. Il faut ajouter que les injustices exercées ont fourni l'occasion de la première élaboration du code des droits de l'homme, tâche dans laquelle se distingua particulièrement l'université de Salamanque. Ce travail donna ses fruits peu à peu. A notre époque, ces droits sont communément acceptés comme principes de la morale universelle.

"Pardonne-nous nos offenses...". Apprends-nous à vaincre le mal par le bien... (cf. Rm 12,21). (*La Documentation catholique*, 6 décembre 1992, n° 2061, p. 1040)

2. Conclusions de la conférence de Santiago du Chili d'octobre 1990

PRÉSENCE DE L'AFRIQUE EN AMÉRIQUE

Parmi les événements qui seront commémorés en 1992, celui de la présence de l'Afrique en Amérique prend un relief particulier en raison de son importance. A la fin de ce siècle la population s'élèvera à plus de cent millions pour les

personnes descendant des hommes et des femmes qui sont entrés comme esclaves dans la vie américaine.

Une réalité qui nous interpelle

La population africaine qui a été arrachée de ses différents pays et transférée par la force au "Nouveau Monde" - comme il est appelé - représente la migration intercontinentale la plus grande de l'histoire de l'humanité. Sans cette troisième composante il est impossible de comprendre tant l'histoire et la vie de l'Amérique que son identité.

Au cours des 16e et 17e siècles l'apport africain à l'Amérique a été quantitativement infiniment supérieur à l'apport européen; dans certaines régions, il a remplacé les populations autochtones, ou a été plus important en nombre que celles-ci. Par ailleurs la structure du système colonial, en instaurant la traite des esclaves noirs pour la mise en valeur économique du continent, a provoqué en retour la rupture de nombre de sociétés africaines.

Aujourd'hui la présence de la population afro-américaine exige de notre part les tâches suivantes:

- reconnaître son apport fondamental dans ce que nous sommes et voulons être;
- évacuer toute trace de racisme envers elle;
- élargir ses espaces d'expression politique et culturelle;
- établir sur la base nouvelle de la solidarité les liens entre les pays africains et les pays ibéro-américains.

Notre troisième racine

Le Cinquième Centenaire est une occasion symbolique à saisir pour récupérer pleinement notre troisième racine: l'apport africain dont nous sommes faits.

C'est pourquoi la 8e Conférence des commissions nationales du Cinquième Centenaire, réunie à Santiago du Chili, déclare ce qui suit.

L'exploitation de l'esclave pour en obtenir le maximum de rendement a fait que les Africains ont été soumis à un processus de déracinement de leurs cultures qui a facilité leur exploitation au seul titre de force de travail. La société coloniale a cherché à imposer au Noir son propre style de vie, même si, dans certains cas, elle lui a permis une ascension sociale allant jusqu'à l'affranchissement, avant la période de l'abolition de l'esclavage. Avec sa transplantation en Amérique le Noir a modifié partiellement les caractéristiques de sa culture originelle et, à travers le métissage, modifié également la culture américaine.

Par ailleurs, la force de travail du Noir (conjointement avec celle de l'Indien) selon un large éventail de tâches géographiquement variées a toujours été un élément essentiel de l'économie américaine.

Les Noirs ont contribué de façon décisive à l'indépendance de l'Amérique par leur participation aux armées de libération. Nous pouvons citer comme exemple Haïti et la Jamaïque qui sont à l'origine de l'émancipation américaine.

Le nègre "marron", comme esclave fugitif qui s'enfuit et se bat pour sa liberté, ainsi que le "palenque" ou "quilombo", comme territoire libre et lieu de résistance, font essentiellement partie de l'histoire du Noir en Amérique et sont le symbole de leur combat moderne pour l'obtention de leurs droits.

Aujourd'hui

Aujourd'hui encore, dans certaines régions d'Amérique, la discrimination et la marginalisation sont les caractéristiques de la situation sociale du Noir. Elles se soldent par une atteinte grave à leurs droits. La discrimination raciale est certes plus atténuée et plus subtile, elle n'en reste pas moins réelle.

La pauvreté affecte la grande majorité de la population noire. Le manque d'accès à l'éducation, au travail et, plus généralement, aux bienfaits du développement conduit cette population au sous-emploi et au chômage. Cela crée un cercle vicieux qui la maintient en condition défavorable, aggravée encore par la crise économique de l'Amérique latine et des Caraïbes dont les effets se font également sentir dans d'autres milieux sociaux.

Il faut souligner la précieuse contribution des Noirs à l'économie et à la culture ibéro-américaines. D'abord, ainsi qu'il a été dit, la main d'oeuvre noire a joué un rôle substantiel dans le développement économique du continent; elle a représenté un apport technologique important en particulier dans la métallurgie, l'élevage, l'agriculture et les mines. En second lieu, la contribution noire est particulièrement significative aujourd'hui sur le plan culturel et humain, en particulier dans la littérature, les arts plastiques, le sport, la gastronomie et la musique. Une mention spéciale doit être faite de l'apport religieux des Noirs dans les cultures américaines.

Tous ces apports des Noirs prennent aujourd'hui une dimension universelle en raison des migrations bien au-delà des frontières de l'Amérique ibérique.

Le Cinquième Centenaire

Compte tenu du fait que la commémoration du Cinquième Centenaire a mis l'accent sur les sociétés américaines autochtones, il est impératif d'analyser les sociétés noires ainsi que la riche interaction entre les deux peuples, Indiens et Noirs, et les Européens, de façon à nourrir la réflexion américaine. Pour cela nous devons:

- 1) traiter le sujet de façon multinationale et multidisciplinaire;
- 2) nous défaire du paternalisme, du folklore ainsi que de toute perspective unilatérale et ethnocentrique;
- 3) examiner le passé, mais aussi le présent; les cultures apportées par les esclaves noirs, mais aussi la revitalisation de ces cultures dans le monde moderne.

Recommandations

La 8e Conférence ibéro-américaine des commissions nationales du Cinquième Centenaire fait les recommandations suivantes:

1 - Veiller au respect et, le cas échéant, au perfectionnement des dispositions légales qui tendent à la suppression de toute pratique discriminatoire en Amérique ibérique. En ce sens nous accordons une particulière importance à l'intégration des dispositions juridiques qui feraient encore défaut pour cela, et à la qualification délictuelle de la discrimination raciale.

2 - Mener des politiques d'éducation à tous les niveaux pour favoriser l'enseignement de l'histoire et de la culture noires comme éléments constitutifs de l'histoire et de la culture ibéro-américaines.

3 - Proposer que soient intégrés dans les programmes de travail des commissions nationales tout projet et tout représentant afro-américains mettant en valeur la signification des cultures noires.

4 - Développer les liens et multiplier les actions entre les gouvernements et les sociétés d'Afrique et d'Amérique ibérique.

5 - Favoriser la reconnaissance des organisations sociales, culturelles et politiques des Noirs comme authentiques expressions de la volonté de ces populations de contribuer à la vie ibéro-américaine, sur un plan d'égalité et de respect mutuel, vu l'importance sociale de leurs apports.

- 6 - Garantir le respect de la liberté de culte pour les religions afro-américaines.
- 7 - Proposer aux spécialistes et aux populations noires des programmes d'étude et d'investigation interdisciplinaires sur les cultures africaines chez les peuples d'Amérique, afin d'approcher sous de nouveaux angles l'histoire et la signification de la culture noire, pour une application pratique immédiate dans le sens de l'amélioration des conditions d'existence de la population noire. Soutenir également toute initiative culturelle propre à concrétiser ces propositions, comme par exemple la conférence internationale "Présence d'Afrique en Amérique" (La Havane, 1992)
- 8 - Pousser les organisations de coopération à tenir compte du caractère spécifique des programmes d'aide au développement à destination de la population noire.
- 9 - Compléter ce document avec des annexes élaborées par chacune des commissions nationales, lesquelles auront à présenter lors des prochaines conférences leur rapport sur la mise en oeuvre des recommandations présentées ci-dessus.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)